



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate:** 11 juillet 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO PUBLIE UN PROGRAMME POUR REDUIRE DAVANTAGE LES EMISSIONS  
NOCIVES DES CENTRALES ELECTRIQUES QUI CONTRIBUENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

***Le Projet de Règlement Permettra de Réduire la Pollution du Gaz à Effet de Serre des Centrales  
Electriques, Protéger l'environnement, et Créer des Avantages Economiques***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew. Dans la réalisation de son engagement pris lors du discours sur l'état de l'Etat en début d'année, Cuomo a aujourd'hui présenter un projet de règlement révisé visant à réduire davantage les émissions nocives des centrales électriques constituant les facteurs majeures du changement climatique mondiale. Le règlement proposé permet d'abaisser le plafond d'émissions selon le Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) des neuf états et sert de modèle national dans la réduction d'émissions nocives des centrales électriques.

« Au cours des dernières années, les New Yorkais ont vécu plus de catastrophes naturelles qu'aie connu notre Etat pendant des décennies, cela s'explique par le fait que nous fermons les yeux sur le réchauffement climatique », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ignorer le changement climatique engendre des conséquences indéniables. Les expériences issus de l'Ouragan Irene et de la Super Tempête Sandy nous enseignent du danger du changement climatique et nous appellent à prendre des mesures urgentes. Modèle national de lutte contre les changements climatiques, le RGGI est un modèle éprouvée pour réduire de façon considérable la pollution du gaz à Effet de serre tout en favorisant la création d'emplois et de la croissance économique. Dans le but de baisser le plafond d'émissions, New York a entamé une étape décisive pour déduire la pollution et mieux protéger l'environnement ».

Le RGGI est le premier programme national qui met en œuvre un mécanisme axé sur le marché afin de limiter et réduire de façon rentable l'émission du carbone de dioxyde contribuant au changement climatique. Dans le programme il est prévu de vendre les quotas d'émissions au cours de vente aux enchères dont les recettes seront injectées dans des projets de technologie d'énergie propre ou d'énergie à grande efficacité et de surcroît contribuer à rabaisser la facture d'électricité en diminuant davantage la pollution du gaz à effet de serre.

De 2005 à 2012, la région a enregistré une baisse de 40 pour cent de pollution de gaz à effet de serre des centrales électriques. Le projet de règlement révisé verrouillera cette réduction en ramenant le plafond régional de 165 millions de tonnes de CO2 à 91 millions de tonnes de CO2 plus proche du niveau d'émission actuel. Pour un meilleur résultat de la réduction de la pollution, le plafond verra une baisse supplémentaire annuelle de 2,5 pour cent sur l'horizon 2020 et les quotas non exploités encore présent sur le marché subiront des modifications supplémentaires. Les effets cumulatifs régionaux du plus bas plafond sont estimés à 86 millions de tonnes de réduction d'émission de CO2, équivalent au retrait de plus de 16 millions de voitures dans la circulation pendant une année.

Les résultats du RGGI prouvent aussi que le programme innovatrice plafonner-et-investir peut engendrer de grandes potentialités favorables à l'économie et au consommateur. Selon une analyse économique indépendante, les investissements issus des recettes de vente aux enchères à New York ont créé des emplois, fait une réalisation de 200 millions de dollars d'économie en électricité par le consommateur et alimenté l'économie avec une enveloppe de 326 millions de dollars supplémentaires. Le présent projet de règlement prévoit un investissement d'environ 1,5 milliards de dollars des recettes du RGGI sur l'horizon 2020 créant des avantages macroéconomiques estimés à 5,8 milliards de dollars supplémentaires du PIB de l'Etat et environ 3 000 emplois de plus.

Selon le Commissaire du Ministère de l'Environnement, Joe Martens, « Les expériences du RGGI montre clairement qu'une approche axée sur le marché contribue bien évidemment à un assainissement d'air plus propre et une création d'emplois et d'opportunités économiques dans les communautés tout en rassurant l'autonomie énergétique et encourager les centrales éclectiques à aller vers une production électrique plus efficace et plus propre. Grâce au programme renforcé du RGGI le secteur de l'énergie de notre région se positionne bien pour la réalisation du Programme Climatique du Président Obama ».

La modification de ces règles est le résultat de la révision du programme de deux ans conduite par les neuf états du RGGI basée sur les analyses du système d'électricité, la modélisation macroéconomique aussi bien que le dialogue approfondie avec les parties prenantes.

Le projet a été soumis par le Ministère de l'Environnement et publié dans le Bulletin officiel du Ministère de l'Environnement de l'Etat le 10 juillet. Le projet de sera soumis à l'appréciation du public pour une période de 60 jours.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418